Ne vous privez pas de la grâce !

Paul Calzada

"Veillez à ce que personne ne se prive de la grâce de Dieu..."

Hébreux 12.15

Voilà un ministère qui est confié à tous les croyants (puisque c'est à eux qu'est adressée cette épître).

Les divers ministères, assurés par des croyants justifiés par la grâce qui est en Christ, comme tous les disciples, doivent également veiller à ce que personne ne se prive de la grâce de Dieu. Quelqu'un a-t-il péché ? Ne le jugez pas, ne le condamnez pas, ne le bannissez pas, ne le culpabilisez pas… Mais veillez à ce qu'il ne se prive pas de la grâce de Dieu.

> **“Lorsqu'on baigne dans la grâce, l'amour nous pousse à plaire au Seigneur en faisant ce qui lui est agréable. ”**

Pourquoi ? Parce que la tentation de remplacer la grâce de Dieu par les mérites, des œuvres personnelles, subsiste continuellement. Pour certains, le jeûne, la prière, la louange, la dîme, et mille autres aspects de la piété sont des devoirs à accomplir, et non l'expression de la grâce surabondante de Dieu dans leur vie. Or, il arrive parfois que les divers ministères soient utilisés plus par des donneurs de leçon que des porteurs de ce merveilleux message : "Que nul ne se prive de la grâce de Dieu".

Combien de sermons tournent autour de ces injonctions culpabilisantes : "Combien de temps passez-vous à lire la bible, à prier le Seigneur chaque jour ?" On insiste sur l'importance de venir aux assemblées, de louer à haute voix, de jeûner souvent… Mais on oublie d'insister sur cette parole : "Que nul ne se prive de la grâce de Dieu." Or, lorsqu'on baigne dans la grâce, l'amour nous pousse à

plaire au Seigneur en faisant ce qui lui est agréable. Ce n'est pas le devoir qui nous motive, mais l'amour !

Si c'est par devoir, par obligation religieuse que je fais les choses, je ne suis plus dans la grâce de Dieu, et cela s'exprime par le jugement que je porte sur ceux qui ne font pas ces mêmes choses. Si vous êtes dans de telles dispositions de cœur, comment vous sera-t-il possible de veiller sur les autres pour qu'ils ne se privent pas de la grâce de Dieu ? Culpabiliser, juger, condamner, exclure, voilà ce qu'était le fonctionnement des pharisiens mentionnés dans l'évangile. On le voit avec la femme surprise en flagrant délit d'adultère, ou encore avec l'aveugle de naissance… Dans ces deux cas en particulier, Jésus va amener ces personnes à ne pas se priver de la grâce de Dieu.

Dieu est déjà au courant des fautes des uns et des autres, la seule chose qu'il attend, c'est que nul ne se prive de sa grâce.

Une action pour aujourd'hui

Ne vous privez pas de la grâce de Dieu, et veillez à ce que tous en fassent autant.

Paul Calzada

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

1643 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2022 - www.topchretien.com